

Image not found or type unknown



Calcul pension alimentaire et prestation compensatoire

Par noonabis, le 25/08/2020 à 13:48

Bonjour,

Pour réévaluer la pension alimentaire et la prestation compensatoire, Y a t il un contrôle systématique de ses ressources, fait par l'état,, du genre chaque année ? ou est ce que cela n'est calculé qu'une fois dépendemment da la situation du conjoint au moment du divorce ?

Merci de vos réponses